

COMPTE RENDU DU CTPD DU 21 JUIN 2011

Ordre du jour :

- Adoption du règlement intérieur
- Maîtrise des risques : déploiement des organigrammes fonctionnels
- Questions diverses

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, les représentants CGT ont lu la déclaration liminaire suivante :

Révision Générale des Politiques Publiques, suppressions des emplois, attaque sur les pensions, réformes et réorganisations de structures, « loi mobilité », extension rapide à l'ensemble des fonctionnaires de la « prime de fonction et de résultat » (PFR, qui a vocation à remplacer l'ensemble des autres primes) ...Tous les choix gouvernementaux visent à réorienter l'action administrative vers les critères de rentabilité et de réduction des coûts, vers une conception du Service public non plus ancrée sur la satisfaction des besoins sociaux, le plein accomplissement des missions et l'égalité de traitement des citoyens, mais sur la seule réalisation d'objectifs prioritaires... l'objectif global étant de mettre à bas tous les outils de solidarité sociale pour faire place nette à la seule logique de rentabilité financière pour l'ensemble des activités humaines.

La maîtrise des risques et l'organigramme fonctionnel, à l'ordre du jour de ce CTPD sont une autre manière de s'attaquer aux missions et aux emplois.

Rattaché à la « maîtrise des risques », voici donc le nouvel outil dont vient de se doter notre administration pour « piloter » ce qu'il reste de nos missions et des agents pour les accomplir.

L'organigramme fonctionnel se veut transparent, évolutif, peu normatif. Il est pour l'administration indispensable à tout chef de service qui souhaite « optimiser », voire appréhender au mieux les missions qui lui sont confiées, repérer les points défailants, bref, l'outil du manager du 21ème siècle. Un tableau, des cases ; dans les cases des équipes, ou des noms : qui fait quoi, et comment ?

Derrière une communication bien léchée, la réalité apparaît tout autre. En effet, alors qu'au niveau national, la CGT s'est battue et a obtenu que tous les agents puissent avoir une doctrine d'emploi adossée à leur statut, opposable, sécurisante pour eux dans l'exercice de leurs missions, la DGFIP agit dans la précipitation.

Ainsi, l'administration semble sûre que chaque agent exécute les missions dévolues à sa catégorie et prévues dans son statut.

Comment dès lors articuler organigramme fonctionnel et doctrine d'emplois ?

Le mot est lâché : car c'est bien là l'unique but de cet organigramme fonctionnel, la gestion des emplois

Comment en effet poursuivre les suppressions sans mettre à un moment ou un autre une mission en péril ? Il suffira de consulter l'organigramme fonctionnel, bien sûr ! Nouvel outil de pilotage, hyper-personnalisé, il sera maintenant facile de pointer du doigt le service qui défaille, et dans ce service le vilain petit canard qui plombe les statistiques. Il y a son nom dans la case !!!

Ce jour, les agents de Lot et Garonne ont une inquiétude supplémentaire après une réunion avec des responsables de la DDFIP au sujet de la location de véhicules pour les personnels mobiles.

Réunion à laquelle les organisations syndicales n'ont pas été conviées.

Sous couvert de maîtrise des dépenses, on veut faire croire à ces 48 agents mobiles qu'un parc de douze véhicules est suffisant pour réaliser pleinement leurs missions. Cela représente 1,25 jour de sortie par semaine et par agent.

La CGT Finances Publiques Lot et Garonne avec les agents constate la dégradation permanente des conditions de travail avec les risques conflictuels qu'entraîneront les nouvelles méthodes d'organisation.

☛ Règlement intérieur

Il s'agit des modalités de fonctionnement du CTPD.

Cela n'a appelé aucun commentaire particulier de l'ensemble des organisations syndicales.

☛ Organigramme fonctionnel, maîtrise des risques

M GUERETIN a fait la présentation du nouvel outil de gestions mis à la disposition des chefs de service et de site. Il s'agit de recenser les tâches à accomplir, d'y mettre un nom en face et de vérifier que tout a été exécuté.

Le président, M PELLERIN a précisé qu'il fallait dissocier effectif et maîtrise des risques et que cet « outil » n'était pas pour mettre les agents sous pression, mais quelque chose qui s'impose à nous.

La CGT a dénoncé l'absence de notion de service publique et des moyens pour exercer nos missions tant dans la présentation orale que dans les documents. Aussi, sous couvert d'un soit disant « outil d'information des agents » ou de volonté de « responsabiliser les agents », la direction veut que chacun participe à la gestion de la pénurie des emplois. Comment faire mieux en étant moins ? Or, les tensions sont grandissantes dans tous les sites le « mal être » au travail se généralise. Des tentatives de suicide ont déjà été recensées au sein du ministère.

☛ Questions diverses

Les thèmes suivants ont été abordés :

Travaux à la cité administrative

Des travaux d'assainissement, entre autre, doivent commencer le 18 juillet pour se terminer mi-novembre. Le coût des travaux est de 470 000€.

Pendant les travaux, les personnels travaillant au rez-de-chaussée seront installés dans les étages. Toutefois, la direction envisage de maintenir un accueil au public afin de limiter l'accès des usagers aux étages.

Des gênes tant pour les agents que pour le public sont à déplorer pendant la période des travaux.

La CGT restera vigilante sur les conditions de travail et la sécurité des personnels.

Véhicule de service

La CGT avait, dans sa déclaration liminaire, interpellé la direction sur ce thème, suite à la réunion du 15 juin entre des représentants de la direction et les personnels « mobiles » du département. La direction n'avait pas convié les représentants du personnel.

Rigueur budgétaire 2011 : baisse globale de 7,64% avec de fortes diminutions des dépenses affranchissement, frais de déplacement, de téléphonie.

Le projet actuel ferait des économies entre 23000€ et 24300€ ...

Les représentants CGT ont demandé comment les personnels mobiles pourraient exercer leurs missions avec une disponibilité moyenne de 1,25 jour de sortie par semaine et par agent (12 véhicules pour 48 agents). Quant à l'efficacité, la souplesse, et la réactivité dans les missions, nous ne pouvons qu'être sceptiques.

M PELLERIN a annoncé que rien n'était validé, qu'il s'agissait d'une étude et que le CTPD serait consulté. Toutefois, il n'a pas nié la réflexion pour diminuer sensiblement les frais de déplacement.

Siégeaient pour la CGT : P. MOLINIER (SIE Agen) - G.SOTTIL (BIL) - D.MIDROUET (T. Agen Mle)

Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT ! Alors, je me syndique ...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

déclare adhérer au Syndicat CGT des Finances Publiques

Signature :



A retourner à la section CGT Finances Publiques 47 à la DDFIP rue des jacobins